

**Comment expliquer la popularité des
gouvernements provinciaux canadiens ?
Analyse empirique de l'hypothèse du
vote économique**

Par
Geneviève Tellier
École de Gestion
Université d'Ottawa

Conférence présentée dans le cadre du congrès annuel de
l'Association canadienne de science politique,
tenue à l'Université du Manitoba, Winnipeg
du 3 au 5 juin 2004

Introduction

Est-ce que les électeurs utilisent des indicateurs de performance économique lorsqu'ils portent un jugement sur le travail de leurs élus ? Cette question, à la base de l'analyse de la relation entre les conditions économiques et l'évaluation des électeurs, ou hypothèse du vote économique, est un thème de recherche populaire qui suscite l'intérêt de bon nombre de politologues depuis maintenant plus de trente ans. Une récente estimation évalue à plus de 300 articles et ouvrages publiés sur le sujet jusqu'à maintenant (Lewis-Beck et Stegmaier, 2000). Au fil des ans, cette hypothèse a généré plusieurs pistes de recherche distinctes. Toutes, cependant, utilisent le même postulat de départ, soit celui selon lequel les électeurs tiennent les gouvernements responsables, en tout ou en partie, de l'état de la situation économique. Il découle de cette évaluation que les électeurs récompenseront les gouvernements si les conditions économiques sont favorables et les puniront dans le cas contraire.

Si l'hypothèse du vote économique est une explication qui n'est pas passée inaperçue, on constate qu'elle a surtout été utilisée pour expliquer le comportement des gouvernements nationaux. Très peu d'études traitent du cas de gouvernements régionaux ont été menées. Et aucune ne s'est encore penchée sur le cas des provinces canadiennes. Ainsi, nous ne savons pas si les électeurs canadiens appuient ou non leur gouvernement provincial pour des motifs d'ordre économique. Et nous ignorons quels critères de décision liés à la situation économique, s'ils existent, sont utilisés. Il y a donc une lacune importante à combler. Notre objectif est donc d'amorcer l'étude des comportements des électeurs canadiens sur la scène politique provinciale. Dans un premier temps, nous présenterons les principaux thèmes qui ont été abordés à partir de l'hypothèse du vote économique pour l'analyse des gouvernements nationaux, incluant le gouvernement fédéral canadien, pour ensuite nous intéressés à l'utilisation de cette hypothèse pour l'étude du cas provincial canadien. Pour ce faire, une fonction de popularité sera présentée, puis analysée empiriquement.

I. L'hypothèse du vote économique

Un survol de la littérature

Les nombreuses études traitant de l'hypothèse du vote économique peuvent être regroupées en trois catégories, chacune abordant un thème de recherche précis. Une première catégorie regroupe des analyses qui ont été menées dans le but de vérifier empiriquement quelle était la portée de cette hypothèse à partir de séries de données chronologiques agrégées. Deux phénomènes distincts quoique complémentaires ont été analysés plus en détail : la fonction de vote selon laquelle les conditions économiques exercent une influence sur le résultat des élections (la première analyse publiée sur ce thème est celle de Kramer en 1971), et la fonction de popularité qui établit une relation entre la situation économique et la popularité des gouvernements telle que mesurée par les sondages d'opinion (initialement présentée par Goodhart et Bhansali, 1970, et par Mueller, 1970). De nombreuses analyses traitant de l'une ou l'autre de ces deux fonctions seront effectuées (plus d'une cinquantaine selon l'estimation de Nannestad et Paldam, 1994). La conclusion générale qui se dégage des résultats empiriques obtenus est la suivante : la situation économique semble effectivement exercer une influence sur le choix des électeurs et ce, aussi bien en matière d'intentions de vote que lors des élections. Toutefois, ce ne sont pas toujours les mêmes indicateurs de l'activité économique (tels que le taux de chômage, l'inflation et le revenu personnel) qui s'avèrent déterminants d'une étude à l'autre, voire même d'une période à l'autre (Nannestad et Paldam, 1994 ; Paldam, 1997 ; Lewis-Beck et Stegmaier, 2000).

Un second groupe d'analyses va chercher à mieux comprendre le processus de décision qui caractérise les choix des électeurs. L'unité d'analyse est donc l'électeur et son comportement sera analysé plus à fond par le biais de sondages d'opinion. Deux principales pistes de recherche vont être explorées. Une première qui traite de l'aspect temporel du processus de décision. On se demande alors si les électeurs adoptent un comportement rétrospectif, en évaluant la compétence du gouvernement en fonction de ses réalisations passées (une hypothèse suggérée initialement par Key, 1966), ou prospectif, appuyant le parti politique qui leur procurera les plus grands bénéfices espérés

futurs (Downs, 1957). Une seconde piste de recherche tente de répondre à la question suivante : est-ce que les électeurs sont égocentriques, et s'intéressent davantage à leur propre situation financière (personnelle ou familiale), ou sont-ils sociotropiques, et prennent plutôt en considération le bien-être général de la société au moment d'évaluer la performance du gouvernement (Kinder et Kiewiet, 1979) ? Les résultats d'analyse obtenus jusqu'à maintenant semblent indiquer que le choix des électeurs tient davantage compte de l'état général de la situation économique plutôt que des cas individuels. Il n'est cependant pas possible de tirer une conclusion aussi claire à propos de la dimension temporelle du processus de décision : les comportements rétrospectif et prospectif ont été tous les deux mis à jour par la recherche empirique (Fiorina, 1997 ; Lewis-Beck et Stegmaier, 2000).

Enfin, un troisième groupe d'études va tenter de déterminer jusqu'à quel point il est possible de tirer des généralisations à propos de l'hypothèse du vote économique par le biais de l'analyse comparative. C'est un fait, la très grande majorité des études publiées sur ce thème s'intéresse au cas américain. La question se pose donc de savoir si les comportements observés aux États-Unis (que ce soit à propos de la fonction de vote ou de la fonction de popularité) existent ailleurs. Pour y répondre, deux stratégies de recherche vont être employées. Certaines études vont s'intéresser au cas d'autres pays sur une base individuelle. On cherche alors à vérifier si les comportements électoraux sont similaires ou distincts comparativement à ceux observés ailleurs. Si l'utilisation d'une telle procédure permet d'analyser plus en détail l'hypothèse du vote économique en tenant compte de certains traits spécifiques à chaque pays, elle comporte cependant un inconvénient majeur : elle s'effectue à partir d'un petit nombre d'observations, une situation susceptible de nuire à la qualité et à l'interprétation des résultats statistiques. Pour remédier à ce problème, d'autres études vont recourir à l'analyse conjointe (*pool analysis*) de données qui sont à la fois chronologiques et en coupe transversale. Par exemple, Paldam (1991) analyse la fonction de vote à l'aide d'une seule base de données qui regroupe des observations de 17 pays industrialisés pour la période 1948-1985. Cette seconde stratégie de recherche permet ainsi d'augmenter le nombre d'observations (Paldam peut ainsi analyser les résultats de 197 élections nationales) ce qui a pour effet

d'améliorer la qualité des analyses statistiques.

En ce qui concerne les résultats d'analyse, ceux tirés de l'étude individuelle de divers pays vont généralement menés à conclure à la présence de comportements prédits par l'hypothèse du vote économique dans la plupart des pays industrialisés démocratiques (Schneider et Frey, 1988 ; Lewis-Beck, 1988, Norpoth et al. 1991, Lewis-Beck et Stegmaier, 2000). Cependant, les résultats sont beaucoup moins concluants lorsque l'on observe simultanément le cas de plusieurs États (Powell et Whitten, 1993 ; Lewis-Beck et Stegmaier, 2000). En regard de cette situation, il n'est pas surprenant de constater que certains chercheurs tentent d'identifier depuis quelque temps des facteurs susceptibles d'expliquer la présence de comportements différents dans des pays qui, à première vue, ont plusieurs traits en commun (les pays démocratiques les plus industrialisés, par exemple). Cet intérêt a ainsi mené Powell et Whitten (1993) à formuler l'hypothèse de la responsabilité selon laquelle les électeurs de différents pays n'évaluent pas la responsabilité économique des gouvernements uniformément. Ces différences peuvent exister soit en raison des caractéristiques des institutions politiques (par exemple, Powell et Whitten font référence à la présence d'un gouvernement minoritaire ou encore à celle d'une coalition gouvernementale), soit en raison de la perception et de l'évaluation des électeurs (Anderson, 2000). Pour leur part, Pacek et Radcliff (1995) ainsi que Nannestad et Paldam (1995) vont formuler l'hypothèse culturelle, selon laquelle la présence d'un État-providence fort permet d'expliquer des différences de comportements chez les électeurs. Les résultats des analyses menées jusqu'à maintenant tendent à confirmer l'hypothèse de la responsabilité ; les quelques résultats obtenus à propos de l'hypothèse culturelle sont toutefois moins concluants (Lewis-Beck et Stegmaier, 2000).

L'analyse de l'hypothèse du vote économique au Canada

L'analyse de l'hypothèse du vote économique au Canada n'est pas un thème de recherche qui est passé inaperçu bien que l'intérêt manifesté à son égard soit plus récent que celui accordé aux comportements observés dans d'autres pays. La quasi-majorité des études portant sur le cas canadien se sont penchées sur l'analyse de l'hypothèse du vote économique sur la scène fédérale. Comme ailleurs, cette hypothèse a été étudiée soit par

le biais de la fonction de vote (Happy, 1986, 1989, 1992 ; Carmichael, 1990 ; Nadeau et Blais, 1993, 1995 ; Guérin et Nadeau, 1998 ; Cutler, 2002 ; Godbout et Bélanger, 2002), soit par celui de la fonction de popularité (Monroe et Erickson, 1986 ; Erickson, 1988 ; Clarke et Zuk, 1987 ; Clarke et Kronberg, 1992 ; Pétry et Harmatz, 1995). En général, les résultats d'analyses tendent à démontrer que les conditions économiques exercent une influence sur la popularité des gouvernements. Cependant, il n'y a pas unanimité sur le choix des indicateurs macroéconomiques, une situation similaire à celle observée ailleurs. L'analyse détaillée du comportement des électeurs a aussi retenu l'attention (outre les études de Monroe et Erickson, Clarke et Kornberg et Godbout et Bélanger citées ci-dessus lesquelles abordent aussi cette question, mentionnons aussi les analyses de Archer et Johnson, 1988, et de Nadeau et al., 2000). Les résultats obtenus jusqu'à maintenant semblent indiquer que les électeurs canadiens adoptent un comportement sociotropique et qu'ils font une évaluation rétrospective et prospective des compétences gouvernementales. La présence d'un comportement égocentrique est moins certaine : si elle est attestée par Nadeau et al., et par Clarke et Kornberg, elle est cependant infirmée par Archer et Johnson. Toutefois, des différences régionales ou provinciales pourraient expliquer cette divergence. Ainsi Godbout et Bélanger notent que les électeurs des provinces de l'Atlantique adoptent un comportement égocentrique et rétrospectif contrairement aux électeurs des autres provinces qui ont un comportement sociotropique, rétrospectif et prospectif (à l'exception du Québec toutefois, où seul un comportement sociotropique prospectif est attesté).

S'il existe un intérêt manifeste pour l'étude des comportements électoraux à l'échelle nationale, il en est tout autre à propos de l'analyse du cas provincial. Les études traitant spécifiquement de l'hypothèse du vote économique dans l'ensemble des provinces canadiennes n'existent pas : seules quelques analyses ont été menées pour expliquer le cas d'une seule province (citons notamment les études de Crête et Simard (1984) et de Guérin et Nadeau (1995), qui traitent respectivement de la fonction de vote et de la fonction de popularité au Québec). Il convient aussi de souligner que certaines études portant sur la scène fédérale s'intéressent aussi aux variations régionales ou provinciales. Par exemple, la situation particulière du Québec et plus spécifiquement du Québec francophone a été

abordée par Clarke et Kornberg et par Guérin et Nadeau (1998), alors que l'influence de la conjoncture économique locale ou provinciale sur les résultats des élections fédérales a été analysée par Cutler (2002) et Godbout et Bélanger (2002). D'autres études tiennent aussi compte des différences provinciales, mais avant tout pour des considérations d'ordre méthodologique. Ainsi, Happy et Carmichael analysent les résultats du vote fédéral par province ou par région afin d'augmenter le nombre d'observations (un tel devis de recherche permet ainsi à Carmichael d'effectuer une analyse statistique de régression à l'aide de 75 observations tirées des résultats de 15 élections fédérales relevés dans cinq régions distinctes). Les résultats empiriques obtenus à jusqu'à maintenant semblent suggérer qu'il pourrait y avoir des variations provinciales à propos du comportement des électeurs sur la scène politique fédérale.

On peut se demander pourquoi la popularité des gouvernements n'a pas encore été abordée jusqu'à maintenant. La disponibilité des données est sans doute un facteur explicatif important. Les statistiques mesurant l'activité économique des provinces à partir des principaux indicateurs macro-économiques ne sont publiées que depuis le milieu des années soixante-dix par Statistique Canada. Les sondages d'opinion sont apparus encore plus tardivement. En fait, ce n'est que depuis la fin des années quatre-vingt-dix qu'apparaît un véritable intérêt pour l'analyse de la scène politique provinciale de la part des firmes de sondage avec la publication à intervalle régulier d'enquêtes sur les intentions de vote sur la scène provinciale. Auparavant, seuls des sondages effectués à l'échelle nationale et ceux publiés lors des périodes électorales ou référendaires permettaient de connaître plus en détail les comportements électoraux provinciaux. Et encore, ces sources n'apparaissent généralement qu'à partir des années quatre-vingts, alors que pour sa part l'entreprise *Gallup* publie régulièrement des données sur les intentions de vote sur la scène fédérale depuis les années quarante. Mais maintenant, nous disposons de sources d'information suffisantes pour entreprendre ce programme de recherche. L'analyse du cas provincial canadien peut donc s'amorcer. Pour la présente étude, nous nous pencherons sur le cas de la fonction de popularité.

II. La fonction de popularité

L'hypothèse du vote économique postule que les électeurs tiennent le gouvernement responsable de la situation économique, la popularité de ce dernier est donc liée à l'état de l'économie : une bonne performance économique est récompensée par une popularité élevée. Les études menées jusqu'à maintenant suggèrent que deux indicateurs économiques importent véritablement (Nannestad et Paldam, 1994 ; Paldam, 1997) : le taux de chômage et l'inflation. Il est supposé qu'un taux de chômage et une inflation élevés ont un impact négatif sur la popularité des gouvernements. Cependant, on peut se demander si ces deux variables sont d'égale importance au sein d'une fédération. En raison du partage des pouvoirs dicté par la constitution canadienne, c'est le gouvernement fédéral qui a la responsabilité exclusive de la gestion de la politique monétaire au pays, une situation qui lui permet d'élaborer à lui seul une stratégie face à l'inflation. Si les électeurs canadiens tiennent compte de cette caractéristique lorsqu'ils évaluent l'état de l'économie, alors l'impact de l'inflation devrait être de très faible magnitude comparativement à celui du chômage, voire nul.

Outre ce partage des responsabilités, d'autres facteurs pourraient venir atténuer l'influence des indicateurs économiques. Ainsi, il pourrait exister une asymétrie quant à l'évaluation des bonnes et des mauvaises performances économiques de la part des électeurs : ceux-ci pourraient punir les gouvernements pour les hausses du taux de chômage et d'inflation, mais ne pas les récompenser pour leur diminution (Bloom et Price, 1975 ; Lewis-Beck, 1988 ; Stevenson, 2002). Si tel est le cas, l'augmentation du taux de chômage ou de l'inflation provoquerait une baisse de popularité, alors que leur diminution n'aurait que très peu d'impact.

Une autre forme d'asymétrie pourrait exister à propos de l'influence partisane des partis politiques sur la situation économique (Powell et Whitten, 1993). Puisque les partis de gauche et ceux de droite divergent d'opinion à propos du rôle de l'État en matière de politique économique, on peut supposer que les électeurs tiennent compte de cette différence. Plus précisément, ils récompenseront (puniront) les partis de gauche lorsque le taux de chômage est faible (élevé) et les partis de droite lorsque l'inflation est faible

(élevée). L'influence des partis de centre est cependant moins claire. Parce que la plateforme politique de ces partis présente généralement des programmes s'inspirant à la fois de politiques de gauche et de droite, il se pourrait que les électeurs les jugent responsables et de la situation de l'emploi et des fluctuations de prix. Cependant, l'effet contraire pourrait aussi être observé : se situant entre les positions des partis de gauche et de droite, les partis de centre pourraient ne pas être tenus responsables des performances économiques.

Outre les indicateurs économiques, des facteurs d'ordre politique pourraient aussi s'avérer déterminants. Si tel est le cas, il faut alors les inclure dans la fonction de popularité. Par exemple, certains traits des institutions politiques pourraient exercer une influence. Les résultats de plusieurs études empiriques indiquent que la popularité des gouvernements élus démocratiquement diminuent au fur et à mesure que le temps passé au pouvoir augmente (voir notamment Frey et Schneider, 1978, 1979 ; Pétry et Harmatz, 1995 ; Nannestad et Paldam, 2002). Il y aurait donc un coût associé à l'exercice du pouvoir (*the cost of ruling*). Un tel coût pourrait exister pour les gouvernements provinciaux.

La question de la responsabilité politique du gouvernement peut aussi jouer un rôle (Powell et Whitten, 1993). Dans certaines circonstances, le parti au pouvoir pourrait ne pas avoir la liberté nécessaire pour mettre en place des politiques conformes à son programme électoral. Si tel est le cas, sa responsabilité économique devient donc plus difficile à établir. Au Canada, une telle situation est susceptible de se produire lorsque un gouvernement élu est minoritaire. N'ayant pas la majorité des voix à l'Assemblée législative, il n'est pas certain que tous ses projets de loi seront adoptés. Quoique la présence d'un gouvernement minoritaire soit davantage l'exception que la norme dans les provinces canadiennes, cette situation se rencontre suffisamment régulièrement pour qu'il soit justifié d'en tenir compte.¹

¹ Depuis 1980, il y a eu cinq gouvernements provinciaux minoritaires.

L'analyse portant sur des gouvernements oeuvrant au sein d'une fédération, il y a aussi lieu de se demander si outre le partage des responsabilités mentionné ci-dessus, d'autres traits du fédéralisme canadien ne devraient pas être pris en compte. On peut notamment s'interroger si la popularité du gouvernement fédéral n'est pas un élément susceptible d'influencer l'appui populaire obtenu par des gouvernements provinciaux. Ainsi, un gouvernement fédéral impopulaire pourrait accroître la popularité des gouvernements provinciaux et vice-versa. Si tel est le cas, ceci pourrait expliquer pourquoi la forte impopularité du gouvernement Mulroney à la fin de son premier mandat (il récoltait moins de 20 % des appuis des électeurs en 1987) ainsi que lors de son deuxième mandat (l'appui populaire passant sous la barre des 10 % en 1991 et 1992)² ait coïncidé avec une bonne performance de certains gouvernements provinciaux libéraux et néo-démocrates dans les sondages (notamment au Québec et en Ontario). Toutefois, pour la même période, on constate une diminution importante de l'appui des électeurs pour les partis conservateurs provinciaux (Alberta et Saskatchewan). Par conséquent, l'effet de la popularité du gouvernement fédéral ne serait pas identique pour tous les gouvernements provinciaux. Il y aurait une relation positive entre la popularité du gouvernement fédéral et celle du gouvernement provincial lorsque les deux partis partagent une même idéologie, mais une relation négative lorsque l'idéologie est distincte.

Methodologie et observations

Les principaux facteurs susceptibles d'influencer la popularité des gouvernements provinciaux ayant été identifiés, il est maintenant possible de vérifier s'ils exercent une réelle influence par le biais d'une analyse statistique. Pour ce faire, nous avons dans un premier temps estimé les paramètres de l'équation suivante :

$$POP_t = \beta_0 + \beta_1 ANNÉES_t + \beta_2 CHANGEMENT_t + \beta_3 MINORITAIRE_t + \beta_4 POPFED_SIMILAIRE_t + \beta_5 POPULFED_OPPOSÉE_t + \beta_6 CHÔMAGE_t \quad (1)$$

² Source : Environics, *Focus Canada*, diverses années.

$$+ \beta_7 \text{INFLATION}_t + v_t$$

La variable dépendante POP mesure l'écart entre la popularité du gouvernement et celle du principal parti d'opposition telles que mesurées par les sondages d'opinion sur les intentions de vote des électeurs³. Ces intentions de vote ont été mesurées à l'aide des réponses fournies à la question suivante (ou une question similaire) : « Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui pour quel parti politique voteriez-vous ? » C'est l'écart de popularité qui est utilisé plutôt que la seule popularité du gouvernement et ce, pour tenir compte de différences provinciales quant à la compétition électorale. En effet, dans certaines provinces la lutte pour le pouvoir se fait principalement entre deux formations politiques (par exemple au Québec et dans une moindre mesure en Colombie-Britannique) alors que dans d'autres, il y a au moins trois partis majeurs qui s'affrontent (Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta). Par conséquent, les pourcentages d'appuis nécessaires pour remporter une élection ne sont pas les mêmes d'une province à l'autre. Les données ont été recueillies sur une base trimestrielle auprès de diverses firmes de sondage⁴ pour ensuite être compilées sur une base annuelle⁵. Malgré l'utilisation conjointe de plusieurs sources de données, il n'a pas été possible d'obtenir suffisamment d'observations de qualité pour les provinces maritimes. En fait, les données disponibles nous permettent d'effectuer une analyse pour les périodes suivantes : de 1981 à 2002 pour le Québec et l'Ontario ; de 1986 à 2001 pour le Manitoba et la Saskatchewan ; et de 1984 à 2001 pour l'Alberta et la Colombie-Britannique. Au total, 110 observations ont pu être utilisées. À titre d'information, la taille des échantillons ainsi que la marge d'erreur associée à chaque observation de la variable POP sont présentées en annexe.

³ S'il y a eu un changement de parti politique au pouvoir au cours d'une année, la popularité est celle du parti ayant été au pouvoir durant la majorité de l'année.

⁴ Il s'agit des firmes Angus Reid (maintenant IPSOS-Reid), Pollara et Environics et des Études des élections canadiennes (*Canadian Election Study*) de 1984, 1997 et 2000.

⁵ Les données annuelles sont une moyenne pondérée des données trimestrielles (les poids étant fournis par la taille des échantillons). Il aurait aussi été intéressant d'employer des observations trimestrielles pour effectuer l'analyse de la fonction de popularité. Toutefois, la présence de plusieurs données manquantes ou de très faible qualité (ayant des marges d'erreur supérieures à ± 10 points de pourcentage) nous empêche d'effectuer une telle analyse.

Cinq variables sont employées pour représenter l'influence de facteurs politiques. Deux de ces variables sont utilisées pour déterminer s'il existe un coût associé à l'exercice du pouvoir. La variable ANNÉES, qui mesure le nombre d'années qui se sont écoulées depuis la tenue de la dernière élection, permet de vérifier si la popularité du gouvernement diminue avec le temps. Pour sa part, la variable CHANGEMENT, indiquant s'il y a eu une élection ou un changement de premier ministre (qui prend la valeur 1 si le gouvernement a été élu ou encore si un nouveau premier ministre prend la tête du parti au pouvoir au cours de la période), a été ajoutée afin de vérifier si un gouvernement récemment élu bénéficie d'une popularité plus élevée au début de son mandat (il y aurait alors une période de « lune de miel » entre le nouveau gouvernement et les électeurs). S'il existe un coût associé à l'exercice du pouvoir, alors le coefficient de la variable ANNÉES devrait être négatif ($b_1 < 0$) et celui de la variable CHANGEMENT positif ($b_2 > 0$). La thèse de la responsabilité du gouvernement est représentée par la variable MINORITAIRE qui indique si le gouvernement est minoritaire ou non (il s'agit d'une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si le gouvernement est minoritaire et 0 autrement). Un gouvernement minoritaire devrait être moins populaire qu'un gouvernement ayant été élu par une majorité d'électeurs. Le coefficient de cette variable devrait donc être négatif ($b_3 < 0$).

L'influence du gouvernement fédéral est prise en compte par deux variables. La variable POPFED_SIMILAIRE mesure l'écart entre la popularité du gouvernement fédéral et celle de son principal adversaire lorsque les gouvernements fédéral et provincial ont une idéologie similaire, alors que la variable POPFED_DIFFÉRENTE mesure cet écart lorsque l'idéologie est différente⁶. Les partis politiques canadiens ont été regroupés en trois catégories : ceux de gauche (soit le Nouveau parti démocratique et le Parti québécois), de centre (Parti libéral) et de droite (Parti conservateurs et Crédit social). Si la popularité du gouvernement fédéral importe, alors le coefficient de

⁶ La popularité des partis politiques fédéraux mesure elle aussi les intentions de vote des électeurs dans chaque province. Tout comme la mesure de la popularité du gouvernement provincial, cette variable a été compilée sur une base trimestrielle pour ensuite être transformée en moyenne annuelle. Les données utilisées sont celles fournies par Environics et Decima.

POPFED_SIMILAIRE devrait être positif ($b_4 > 0$) et celui de POPFED_DIFFÉRENTE négatif. ($b_5 < 0$).

L'hypothèse du vote économique est représentée par les variables CHOMAGE, qui mesure le taux annuel moyen de chômage provincial, et INFLATION qui représente l'inflation annuelle telle que mesurée par l'Indice des prix à la consommation (IPC) observée dans chaque province (1997=100).⁷ Afin de vérifier si les électeurs adoptent un comportement rétrospectif, on peut se demander si l'emploi de variables décalées d'une période ne serait pas plus approprié. Toutefois, bon nombre d'analyses empiriques indiquent que la « mémoire » des électeurs est de courte durée : ce sont les conditions économiques du dernier mois, voire du dernier trimestre qui importent véritablement (Nannestad et Paldam, 1994). Par conséquent, l'emploi de variables non décalées ne va pas à l'encontre de la thèse d'un comportement rétrospectif de la part des électeurs.⁸ Si l'hypothèse du vote économique est exacte, alors les coefficients de ces deux variables sont négatifs ($b_6 < 0$, $b_7 < 0$).

Le nombre de données par province étant relativement faible⁹, il n'est pas possible d'estimer les paramètres de l'équation (1) séparément pour chacune des provinces. Cependant, on peut tirer avantage de la similarité entre les provinces canadiennes et traiter toutes les observations simultanément par le biais d'une analyse qui est à la fois chronologique et en coupe transversale. Toutefois, lorsqu'un tel devis de recherche est utilisé, il est fréquent que les techniques usuelles de régression linéaire multivariée ne puissent pas être employées, car elles ne permettent pas de respecter certains postulats à propos des termes d'erreurs. Dans le cas présent, nos propres tests indiquent la présence d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité résiduelles.¹⁰ Par conséquent, les paramètres de

⁷ Les données de ces deux variables sont tirées des *Comptes économiques provinciaux*, de Statistique Canada, catalogue n° 13-213.

⁸ Nous avons toutefois analysé ce point plus en détail, en utilisant des variables économiques décalées d'une période. Les estimés de ces variables se sont avérés être non significatifs.

⁹ L'analyse de séries temporelles requiert habituellement d'employer 30 observations ou plus afin d'obtenir des résultats statistiques fiables.

¹⁰ Tests Durbin-Watson, statistique du multiplicateur de Lagrange (LM) et LM de Breusch-Pagan.

l'équation (1) ont été estimés à l'aide de la procédure proposée par Beck et Katz (1995), laquelle consiste à estimer le modèle à l'aide de la technique des moindres carrés ordinaires, en transformant les observations pour tenir compte de la présence d'un processus autorégressif de premier ordre (AR(1)) et en corrigeant la valeur des erreurs types (*Panel-Corrected Standard Errors*, ou PCSE).¹¹ Des variables dichotomiques représentant chacune des provinces (à l'exception de l'Ontario qui est la province de référence) ont aussi été utilisées (comme le suggère Greene, 2004).¹²

Les résultats

Les estimés des coefficients des variables de l'équation 1 sont présentés dans le tableau 1 (sous équation 1). Nous pouvons constater que quatre des cinq coefficients associés aux facteurs politiques sont significatifs et ont un signe conforme aux hypothèses. Ainsi, un gouvernement (ou un nouveau premier ministre) récemment élu bénéficie d'un fort appui des électeurs : en moyenne sa popularité est supérieure à 9 points de pourcentage comparativement à celle de son principal adversaire ($b_1 = 9,11$). Toutefois, cet écart se rétrécit au cours du mandat législatif, à raison de 2 points de pourcentage par année en moyenne ($b_2 = -2,02$). L'influence du gouvernement fédéral compte elle aussi : un gouvernement fédéral impopulaire s'avère exercer une influence qui est dommageable pour les gouvernements provinciaux partageant son orientation idéologique, mais bénéfique pour ceux qui s'en distinguent. Il est à noter toutefois que l'effet de la popularité du gouvernement fédéral n'est pas de même magnitude pour les deux situations : l'influence du gouvernement fédéral est presque trois fois plus importante ($b_4 = 0,44$) lorsque l'idéologie est similaire que lorsqu'elle est différente ($b_5 = -0,15$ en valeurs absolues). Quant à elle, la thèse de la responsabilité n'est pas appuyée par les résultats. Un gouvernement minoritaire n'est pas moins populaire que les autres gouvernements.

¹¹ Les analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel Shazam.

¹² L'ajout de telles variables dichotomiques suppose que la variable dépendante (la popularité) est aussi influencée par des événements propres à chacune des provinces. Les tests F menés pour vérifier l'existence de telles influences indiquent que ces effets existent.

[Tableau 1 à peu près ici]

L'hypothèse du vote économique est aussi confirmée par l'analyse statistique : une hausse du taux de chômage et de l'inflation entraîne une diminution de popularité. Il est à souligner que l'inflation exerce une influence malgré la responsabilité du gouvernement fédéral dans ce domaine. Cependant, son impact est moindre que celui du taux de chômage : alors qu'une augmentation d'un point de pourcentage du taux de chômage provoque une diminution de l'écart de popularité de 3 points de pourcentage, une hausse de l'IPC d'un point de pourcentage cause la diminution de la popularité d'environ un tiers de point. Ainsi, ces résultats suggèrent que les électeurs provinciaux tiennent davantage compte de la situation du chômage que de celle de l'inflation.

Dans son ensemble, le modèle explique 46 % (*Buse* R_2) de l'écart de popularité des gouvernements provinciaux.¹³ Si un tel pouvoir explicatif peut être jugé satisfaisant, il indique aussi que les facteurs identifiés dans l'équation 1 ne sont sans doute pas exhaustifs. Peut-on déceler d'autres phénomènes d'ordre économiques susceptibles d'influencer la popularité des gouvernements provinciaux ? Lorsqu'on analyse plus attentivement l'opinion des électeurs par le biais des sondages d'opinion, on remarque que la question du déficit public préoccupe bon nombre de répondants. Par exemple, 64 % des personnes interviewées à l'été 1993 par la firme Decima se disaient très préoccupé (*very concerned*) et 28 % assez préoccupé (*somewhat concerned*) par le déficit de leur gouvernement provincial¹⁴. Il y a donc lieu de se demander si la taille des déficits provinciaux ne pourrait pas expliquer en partie la popularité des gouvernements provinciaux : des déficits élevés influenceraient négativement leur popularité. Afin de vérifier cette hypothèse, une variable supplémentaire, ÉQUILIBRE a été ajoutée à

¹³ La procédure d'estimation statistique employée ne permet pas de calculer un coefficient de détermination identique à celui obtenu avec les méthodes usuelles de régression linéaire (soit le R^2). Buse (1973) a cependant développé une procédure qui permet d'obtenir une mesure approximative du R^2 conventionnel. L'interprétation du R^2 *Buse* est similaire à celle du R^2 en ce qui concerne l'influence des variables explicatives sur la variation de la variable dépendante (elle est cependant différente pour d'autres utilisations du coefficient de détermination ; toutefois, ces différences ne concernent pas les analyses entreprises ici).

¹⁴ Decima, *Decima Quarterly*, no 54, été 1993.

l'équation 1. Cette variable mesure le déficit ou surplus provincial en pourcentage des dépenses publiques totales ¹⁵ :

$$\begin{aligned} \text{POP}_t = & \beta_0 + \beta_1 \text{ANNÉES}_t + \beta_2 \text{CHANGEMENT}_t + \beta_3 \text{MINORITAIRE}_t + \beta_4 \quad (1a) \\ & \text{POPFED_SIMILAIRE}_t + \beta_5 \text{POPFED_OPPOSÉE}_t + \beta_6 \text{CHÔMAGE}_t + \\ & \beta_7 \text{INFLATION}_t + \beta_8 \text{ÉQUILIBRE}_t + \upsilon_t \end{aligned}$$

Les résultats obtenus avec l'ajout de cette variable sont présentés dans la deuxième colonne du tableau 1. Le coefficient de la variable ÉQUILIBRE est significatif et a un signe conforme à l'hypothèse. En outre, la prise en compte de cette nouvelle variable fait augmenter le pouvoir explicatif de la fonction de popularité qui est maintenant égal à 61 % ¹⁶. Une hausse de cette magnitude nous semble trop importante pour être uniquement la conséquence de l'ajout d'une variable explicative.

Si la présence d'un vote économique est observée dans les provinces canadiennes (à tout le moins dans les six provinces à l'étude), on peut se demander toutefois si les comportements des électeurs ont été bien représentés par le choix des variables explicatives. Une analyse plus détaillée des hypothèses formulées à propos des comportements prospectifs des électeurs, de l'asymétrie quant à l'évaluation des performances économiques et de la responsabilité partisane pourrait apporter des éléments de réponse supplémentaires à cette question.

Il existe des questions de sondage qui permettent d'analyser l'hypothèse des comportements prospectifs. En effet, les électeurs ont été régulièrement interrogés à

¹⁵ Les données utilisées pour créer cette variable sont tirées des *Finances du secteur public*, de Statistique Canada, catalogue n° 68-213. Soulignons qu'un pourcentage négatif indique la présence d'un déficit alors qu'un pourcentage positif indique un surplus.

¹⁶ Il semble pertinent de mentionner que nous avons aussi tenu compte de la croissance du revenu personnel disponible (nominal et réel) lors de nos analyses statistiques préliminaires, mais que nous n'avons décelé aucune relation significative. À première vue, il semble donc que le revenu personnel n'influence pas la popularité des gouvernements provinciaux. Toutefois, il existe une forte corrélation entre le revenu personnel disponible, le taux de chômage et l'inflation, ce qui pourrait constituer une source de biais pour les résultats statistiques.

propos de leur évaluation de la situation future de l'économie dans son ensemble, par le biais des questions suivantes : « À votre avis, est-ce que le taux de chômage va augmenter, diminuer ou demeurer tel quel au cours des six prochains mois ? » ; « À votre avis, est-ce que le taux d'inflation va augmenter, diminuer ou demeurer tel quel au cours des six prochains mois ? » par quelques firmes de sondage. Nous avons utilisé les réponses fournies à ces deux questions, pour créer deux nouvelles variables ¹⁷: ANTICIPATION_CHÔMAGE et ANTICIPATION_INFLATION lesquelles mesurent respectivement le pourcentage des répondants qui croient que le taux de chômage et d'inflation va augmenter au cours des six prochains mois. L'équation 2 représente la fonction de popularité obtenue lorsque l'on tient compte de ces deux variables. Il est supposé que les deux coefficients sont négatifs.

$$\begin{aligned}
 POP_t = & \beta_0 + \beta_1 ANNÉES_t + \beta_2 CHANGEMENT_t + \beta_3 MINORITAIRE_t + \beta_4 & (2) \\
 & POPFED_SIMILAIRE_t + \beta_5 POPFED_OPPOSÉE_t + \beta_6 \\
 & ANTICIPATION_CHÔMAGE_t + \beta_7 ANTICIPATION_INFLATION_t + \\
 & \beta_8 ÉQUILIBRE_t + v_t
 \end{aligned}$$

Les estimés de cette équation sont présentés au tableau 2. En raison de données manquantes, seules les observations couvrant la période 1981-1995 ont pu être utilisées. Les paramètres de l'équation 1 ont été estimés pour cette même période d'observations pour des fins de comparaison¹⁸.

[Tableau 2 à peu près ici]

¹⁷ Les données proviennent des firmes Environics et Decima. La procédure employée pour créer ces deux variables est similaire à celle utilisée pour la variable POP.

¹⁸ Le fait d'estimer la fonction de popularité à l'aide d'une période d'observations différente constitue aussi un test de robustesse pour nos résultats d'analyse. Cependant, parce qu'un plus petit nombre d'observations est employé, les résultats pourraient être moins fiables. Nous avons effectué d'autres tests de robustesse en estimant la fonction de popularité pour d'autres sous périodes (par exemple, entre 1981 et 1999 ou encore entre 1984 et 2001) et n'avons déceler aucun changement significatif des résultats statistiques. Les estimés des coefficients semblent donc stables au cours de la période analysée.

Les résultats statistiques ne permettent pas de conclure à la présence d'un comportement prospectif sur la scène provinciale : le coefficient de la variable ANTICIPATION_CHÔMAGE, bien que négatif, est non significatif alors que celui de la variable ANTICIPATION_INFLATION, s'il est significativement différent de zéro (à un seuil de 10 %) est de signe contraire à la prédiction.

L'hypothèse de l'asymétrie quant à l'évaluation de la situation économique postule que les électeurs punissent davantage les gouvernements pour une détérioration de la situation économique qu'ils ne les récompensent pour une amélioration. Il est possible de vérifier si cette hypothèse est exacte à l'aide du taux de chômage et du déficit public (l'inflation se prête moins bien à cette étude, n'ayant pas diminué au cours de la période analysée). Ainsi, une hausse du taux de chômage devrait avoir un impact négatif, alors qu'une diminution serait sans véritable effet. Quant au déficit, il est possible que les électeurs punissent les gouvernements qui les encourt, mais ne récompensent pas ceux qui parviennent à l'équilibre budgétaire, voire à la création de surplus. L'équation 3 est utilisée pour analyser l'hypothèse de l'asymétrie.

$$\begin{aligned}
 POP_t = & \beta_0 + \beta_1 ANNÉES_t + \beta_2 CHANGEMENT_t + \beta_3 MINORITAIRE_t + \beta_4 & (3) \\
 & POPFED_SIMILAIRE_t + \beta_5 POPFED_OPPOSÉE_t + \beta_6 \\
 & AUGM_CHÔMAGE_t + \beta_7 DIM_CHÔMAGE_t + \beta_8 INFLATION_t + \beta_9 \\
 & DÉFICIT_t + \beta_{10} SURPLUS_t + v_t
 \end{aligned}$$

Les variables AUGM_CHÔMAGE et DIM_CHÔMAGE mesurent respectivement le taux de chômage lorsque celui-ci a augmenté et diminué comparativement à l'année précédente alors que les variables DÉFICIT et SURPLUS mesurent les déficits et les surplus (en pourcentage des dépenses publiques totales). Les coefficients des variables AUGM_CHÔMAGE et DÉFICIT devraient être négatifs alors que ceux des variables DIM_CHÔMAGE et SURPLUS devraient être de plus faible magnitude voir non nuls.

Les résultats des estimés sont présentés au tableau 3. On constate que l'estimé de la variable AUGM_CHÔMAGE est négatif (et tout juste significatif à un seuil de 10 %),

alors que celui de la variable DIM_CHÔMAGE est non significativement différent de zéro. Toutefois, la valeur des deux coefficients est très similaire. En fait, les tests effectués sur l'égalité de ces deux coefficients indiquent qu'ils ne sont pas statistiquement différents l'un de l'autre (voir les dernières lignes du tableau 3). Une situation analogue caractérise les déficits et surplus budgétaires. Bien que le coefficient de la variable DEFICIT ait le signe approprié il n'est pas statistiquement différent de celui de la variable SURPLUS. Par conséquent, l'hypothèse de l'asymétrie n'est pas confirmée à l'aide des données provinciales canadiennes.

[Tableau 3 à peu près ici]

Enfin, la dernière hypothèse concerne l'effet partisan, représenté par l'équation 4. Pour chaque indicateur économique (taux de chômage, inflation et déficit), trois variables distinctes sont utilisées, représentant chacune une position idéologique : la gauche (CHÔMAGE_GAUCHE, INFLATION_GAUCHE, ÉQUILIBRE_GAUCHE), le centre (CHÔMAGE_CENTRE, INFLATION_CENTRE, ÉQUILIBRE_CENTRE) et la droite (CHÔMAGE_DROITE, INFLATION_DROITE, ÉQUILIBRE_DROITE). Il est supposé que l'effet des indicateurs économiques sera différent selon l'idéologie du parti au pouvoir. Par exemple, le taux de chômage influencera la popularité des gouvernements de gauche mais pas celle des gouvernements de droite.

$$\begin{aligned}
 POP_t = & \beta_0 + \beta_1 ANNÉES_t + \beta_2 CHANGEMENT_t + \beta_3 MINORITAIRE_t + \beta_4 & (4) \\
 & POPFED_SIMILAIRE_t + \beta_5 POPULFED_OPPOSÉE_t + \beta_6 \\
 & CHÔMAGE_GAUCHE_t + \beta_7 CHÔMAGE_CENTRE_t + \beta_8 \\
 & CHÔMAGE_DROITE_t + \beta_9 INFLATION_GAUCHE_t + \beta_{10} \\
 & INFLATION_CENTRE_t + \beta_{11} INFLATION_DROITE_t + \beta_{12} \\
 & ÉQUILIBRE_GAUCHE_t + \beta_{13} ÉQUILIBRE_CENTRE_t + \beta_{14} \\
 & ÉQUILIBRE_DROITE_t + v_t
 \end{aligned}$$

Les estimés présentés au tableau 4 appuient l'hypothèse de l'effet partisan. Ainsi, les gouvernements de gauche sont tenus responsables de la situation de l'emploi, mais pas

ceux de centre et de droite (pour ceux-ci l'effet du chômage est statistiquement non significatif). En ce qui concerne les déficits, c'est l'effet inverse qui est observé : les électeurs utilisent la taille des déficits publics pour juger de la performance des gouvernements de droite et de centre, mais pas pour celle des gouvernements de gauche. Il est à remarquer que les déficits publics ont un effet plus important pour les partis centriste que les partis de droite. Enfin, on constate qu'il n'existe pas de différence partisane en ce qui concerne l'inflation : les coefficients de cette variable pour chacun des trois positions idéologique ne sont pas significatifs.

[Tableau 4 à peu près ici]

Conclusion

L'objectif de cette étude était de vérifier si l'hypothèse du vote économique permet d'expliquer la popularité des gouvernements provinciaux canadiens. Notre analyse, effectuée à l'aide de données portant sur le cas de six provinces canadiennes pour la période qui débute à partir de la décennie des années quatre-vingt, indique que les électeurs canadiens utilisent des indicateurs d'ordre macro-économique pour évaluer la performance de leur gouvernement provincial. Les résultats suggèrent aussi que les comportements seraient rétrospectifs plutôt que prospectifs, qu'il n'y aurait pas d'asymétrie quant à l'effet respectif de bonnes et de mauvaises performances économiques et que l'effet partisan compte. Nos résultats indiquent aussi qu'il convient de tenir compte de certaines caractéristiques propre au fédéralisme canadien : le partage des responsabilités en matière économique entre le gouvernement fédéral et les provinces importe (le taux de chômage a une plus grande influence que l'inflation), et la popularité du parti au pouvoir à Ottawa qui n'est pas sans influence sur celle des gouvernements provinciaux. Enfin, les résultats obtenus indiquent que le déficit provincial a un impact important. Mais, s'agit-il d'un effet passager, propre à la période analysée ? Ce pourrait être le cas. Le déficit public a surtout retenu l'attention à partir de la fin des années quatre-vingts et au cours des années quatre-vingt-dix. Si une autre période est analysée, il est possible que l'effet du déficit soit moindre.

Outre la question du déficit, plusieurs autres interrogations subsistent, qui méritent d'être analysées plus en détail. Par exemple, nous avons tenté d'identifier quels sont les critères de décision utilisés par les électeurs. Nos résultats suggèrent que les électeurs canadiens jugent la performance économique de leurs dirigeants provinciaux rétrospectivement plutôt que de manière prospective, contredisant ainsi les résultats de plusieurs analyses empiriques, dont certaines traitant du cas fédéral canadien. Mais avant de conclure à l'absence d'un comportement prospectif dans les provinces canadiennes d'autres études doivent être effectuées. Et ces études devront notamment s'intéresser aux choix individuels et non s'appuyer uniquement sur l'analyse de données agrégées par province. L'utilisation de données individuelles permettra aussi de vérifier si les électeurs sont sociotropiques ou bien égoïstes, une dimension qui n'a pas pu être traitée en raison de la nature des données utilisées dans la présente étude. Enfin, l'analyse des similitudes et des différences entre les provinces canadiennes devra aussi être abordée. En utilisant simultanément des observations relatives à diverses provinces, il est implicitement supposé que le comportement des électeurs est relativement identique d'une province à l'autre. Quand est-il véritablement ? Encore une fois, l'analyse des choix individuels pourrait apporter des éléments de réponse aux interrogations soulevées ici.

Références

- Anderson, Christopher J. 2000. Economic voting and political context: a comparative perspective. *Electoral Studies* 19 (2-3):151-170.
- Archer, Keith et Marquis Johnson. 1988. Inflation, Unemployment and the Canadian Federal Voting Behaviour. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 21 (3):569-584.
- Beck, Nathaniel et Jonathan N. Katz. 1995. What To Do (And Not To Do) With Time-Series Cross-Section Data. *American Political Science Review* 89 (3):634-647.
- Bloom, Howard S. et H. Douglas Price. 1975. Voter Response to Short-Run Economic Conditions: The Asymmetric Effect of Prosperity and Recession. *The American Political Science Review* 69 (4):1240-1254.
- Buse, A. 1973. Goodness of Fit in Generalized Least Square Estimation. *The American Statistician* 27 (4):106-108.
- Carmichael, Calum M. 1990. Economic Conditions and the Popularity of the Incumbent Party in Canada. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 23 (4):713-726.
- Clarke, Harold D. et Allan Kornberg. 1992. Support for the Canadian Federal Progressive Conservative Party since 1988: The impact of Economic Evaluations and Economic Issues. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 25 (1):29-53.
- Clarke, Harold D. et Gary Zuk. 1987. The Politics of Party Popularity; Canada 1974-1979. *Comparative Politics* 19 (3):299-315.
- Crête, Jean et Johanne Simard. 1984. Conjoncture économique et élections: une étude des élections au Québec. In *Comportement électoral au Québec*, edited by J. Crête. Chicoutimi (Québec): Gaétan Morin.
- Downs, Anthony. 1957. *An Economic Theory of Democracy*. New-York: Harper Collins.
- Dunn, Christopher. 2001. Comparative Provincial Politics: A Review. In *The Provincial State in Canada: Politics in the Provinces and Territories*, edited by K. Brownsey and M. Howlett. Peterborough: Broadview Press.
- Fiorina, Morris P. 1997. Voting Behavior. In *Perspectives on Public Choice: A Handbook*, edited by D. C. Mueller. Cambridge: Cambridge University Press.
- Frey, Bruno S. et Friedrich Schneider. 1978. A Politico-Economic Model of the United Kingdom. *The Economic Journal* 88:243-253.
- Frey, Bruno S. et Friedrich Schneider. 1979. A Econometric Model with an Endogenous Government Sector. *Public Choice* 34 (1):29-43.
- Godbout, Jean-François et Éric Bélanger. 2002. La dimension régionale du vote économique canadien aux élections fédérales de 1988 à 2000. *Canadian Journal of Political Science / revue canadienne de science politique* 35 (3):567-588.

- Goodhart, Charles A. E. et R. J. Bhansali. 1970. Political Economy. *Political Studies* 18 (1):43-106.
- Greene, William H. 2000. *Econometric Analysis*. 4 ed. Upper Saddle River (NJ): Prentice-Hall.
- Guérin, Daniel et Richard Nadeau. 1995. Conjoncture économique et comportement électoral au Québec. *Recherches sociographiques* 36 (1):65-76.
- Guérin, Daniel et Richard Nadeau. 1998. Clivage linguistique et vote économique au Canada. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 31 (3):557-572.
- Happy, J. R. 1986. Voter Sensitivity to Economic Conditions: A Canadian-American Comparison. *Comparative Politics* 19 (1):45-56.
- Happy, J. R. 1989. Economic Performance and Retrospective Voting in Canadian Federal Elections. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 22 (2):377-387.
- Happy, J. R. 1992. The Effect of Economic and Fiscal Performance on Incumbency Voting: The Canadian Case. *British Journal of Political Science* 22 (1):117-130.
- Key, V. O. 1966. *The Responsible Electorate; Rationality in Presidential Voting, 1936-1960*. Cambridge: Harvard Press University.
- Kinder, Donald R. et D. Roderick Kiewiet. 1979. Economic Discontent and Political Behavior: The Role of Personal Grievances and Collective Judgments in Congressional Voting. *American Journal of Political Science* 23 (3):495-527.
- Kramer, Gerald H. 1971. Short-Term Fluctuations in U.S. Voting Behavior, 1896-1964. *American Political Science Review* 65 (1):131-143.
- Lewis-Beck, Michael S. 1990 [1988]. *Economics & Elections, The Major Western Democracies*. 2 ed. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Lewis-Beck, Michael S. et Mary Stegmaier. 2000. Economic Determinants of Electoral Outcomes. *American Review of Political Science* 3:183-219.
- Monroe, Kristen et Lynda Erickson. 1986. The Economy and Political Support: The Canadian Case. *The Journal of Politics* 48 (3):616-647.
- Mueller, John. 1970. Presidential Popularity from Truman to Johnson. *American Political Science Review* 64 (1):18-34.
- Nadeau, Richard et André Blais. 1993. Explaining Election Outcomes in Canada: Economy and Politics. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 26 (4):775-790.
- Nadeau, Richard et André Blais. 1995. Economic Conditions, Leader Evaluations and Election Outcomes in Canada. *Canadian Public Policy/Analyse de politiques* 21 (2):212-218.
- Nadeau, Richard, André Blais, Neil Nevitt et Elisabeth Gidengil. 2000. It's Unemployment, Stupid! Why Perceptions about the Job Situation Hurt the Liberals in

- the 1997 Election. *Canadian Public Policy/Analyse de politiques* 26 (1):77-94.
- Nannestad, Peter et Martin Paldam. 1994. The VP-Function: A Survey of the Literature on Vote and Popularity Function after 25 Years. *Public Choice* 79 (3-4):213-45.
- Nannestad, Peter et Martin Paldam. 1995. It's the Government Fault! A Cross-Section Study of Economic Voting in Denmark, 1990/93. *European Journal of Political Research* 28 (1):33-62.
- Nannestad, Peter et Martin Paldam. 2002. The Cost of Ruling. A Foundation Stone for Two Theories. In *Economic Voting*, edited by H. Dorussen and M. Taylor. London and New-York: Routledge/ECPR.
- Norpoth, Helmut, Michael S. Lewis-Beck et Jean-Dominique Lafay, eds. 1991. *Economics and Politics: The Calculus of Support*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Pacek, Alexander C. et Benjamin Radcliff. 1995. Economic Voting and the Welfare State: A Cross-National Analysis. *The Journal of Politics* 57 (1):44-61.
- Paldam, Martin. 1991. How Robust Is the Vote Function? A Study of Seventeen Nations over Four Decades. In *Economics and Politics: The Calculus of Support*, edited by H. Norpoth, M. S. Lewis-Beck and J.-D. Lafay. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Paldam, Martin. 1997. Political Business Cycles. In *Perspectives on Public Choice: A Handbook*, edited by D. C. Mueller. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pétry, François et Howard R. Harmatz. 1995. Politico-Economic Interactions in Canada: an Empirical Assessment. *Public Finance Quarterly* 23 (3):305-335.
- Powell, G. Bingham et Guy D. Whitten. 1993. A Cross-National Analysis of Economic Voting: Taking Account of the Political Context. *American Journal of Political Science* 37 (2):391-414.
- Schneider, Friedrich et Bruno S. Frey. 1988. Politico-Economic Models of Macroeconomic Policy: A Review of the Empirical Evidence. In *Political Business Cycles: The Political Economy of Money, Inflation, and Unemployment*, edited by T. D. Willett. Durham (NC): Duke University Press.
- Stevenson, Randolph T. 2002. The Economy as Context. Indirect Links Between the Economy and Voters. In *Economic Voting*, edited by H. Dorussen and M. Taylor. London and New-York: Routledge/ECPR.

Tableau 1 Le vote économique dans les provinces canadiennes

	Équation 1			Équation 1a		
Nombre d'années depuis à la dernière élection (ANNÉES)	-2.0155	(-1.96)	**	-1.6943	(-1.62)	
Changement de gouvernement ? (CHANGEMENT)	9.1077	(2.51)	**	10.617	(2.93)	***
Gouvernement minoritaire ? (MINORITAIRE)	-1.2628	(-0.20)		-1.3645	(-0.21)	
Popularité du gouvernement fédéral – idéologie similaire (POPFED_SIMILAIRE)	0.4381	(3.23)	***	0.4825	(4.11)	***
Popularité du gouvernement fédéral – idéologie différente (POPFED_DIFFÉRENTE)	-0.1546	(-1.74)	*	-0.1463	(-1.72)	*
Taux de chômage provincial (CHÔMAGE)	-3.4825	(-2.91)	***	-2.3873	(-2.21)	**
Taux d'inflation provincial (INFLATION)	-0.3204	(-1.94)	*	-0.2684	(-1.87)	*
Déficit ou surplus provincial (ÉQUILIBRE)				0.4347	(2.84)	***
Québec	6.4646	(0.69)		3.1613	(0.34)	
Manitoba	4.7468	(0.50)		3.5530	(0.41)	
Saskatchewan	-1.1602	(-0.10)		-1.0458	(-0.12)	
Alberta	20.447	(2.49)	**	15.507	(2.36)	**
Colombie-Britannique	-9.2586	(-1.28)		-14.468	(-2.21)	**
Constante	66.207	(2.97)	***	55.135	(2.73)	***
Buse R ²	0.4627			0.6087		
N	110			110		

L'Ontario est la province de référence.

Statistique T entre parenthèses.

*** significatif à 0,01 ; ** significatif à 0,05 ; * significatif à 0,10

Tableau 2 Le vote économique : hypothèse du comportement prospectif

	Équation 1			Équation 2		
Nombre d'années depuis à la dernière élection (ANNÉES)	-2.8086	(-2.23)	**	-3.0777	(-2.28)	**
Changement de gouvernement ? (CHANGEMENT)	7.0882	(1.68)	*	7.6549	(1.68)	*
Gouvernement minoritaire ? (MINORITAIRE)	7.6560	(0.93)		7.9436	(0.95)	
Popularité du gouvernement fédéral – idéologie similaire (POPFED_SIMILAIRE)	0.4210	(2.99)	***	0.3995	(2.66)	***
Popularité du gouvernement fédéral – idéologie différente (POPFED_DIFFÉRENTE)	-0.1692	(-1.58)		-0.1491	(-1.37)	
Taux de chômage provincial (CHÔMAGE)	-3.8056	(-2.77)	***			
Taux d'inflation provincial (INFLATION)	-0.4152	(-1.92)	*			
Anticipation – Taux de chômage provincial (ANTICIPATION_CHÔMAGE)				-0.3329	(-1.54)	
Anticipation – Taux d'inflation provincial (ANTICIPATION_INFLATION)				0.4438	(1.93)	*
Québec	8.2230	(0.70)		-4.5757	(-0.37)	
Manitoba	8.9884	(0.67)		3.5660	(0.26)	
Saskatchewan	9.2176	(0.22)		1.0493	(0.07)	
Alberta	19.756	(1.93)	*	13.475	(1.20)	
Colombie-Britannique	-3.7267	(-0.43)		-18.335	(-1.97)	*
Constante	76.709	(2.97)	***	3.8520	(0.20)	
Buse R ²	0.4998			0.4772		
N	74			74		

Tableau 3 Le vote économique : hypothèse du comportement asymétrique

Nombre d'années depuis à la dernière élection (ANNÉES)	-1.7732	(-1.72)	*
Changement de gouvernement ? (CHANGEMENT)	10.445	(2.83)	***
Gouvernement minoritaire ? (MINORITAIRE)	0.4869	(0.01)	
Popularité du gouvernement fédéral – idéologie similaire (POPFED_SIMILAIRE)	0.4606	(3.98)	***
Popularité du gouvernement fédéral – idéologie différente (POPFED_DIFFÉRENTE)	-0.1221	(-1.36)	
Augmentation – Taux de chômage provincial (AUGM_CHÔMAGE)	-0.9943	(-1.66)	*
Diminution – Taux de chômage provincial (DIM_CHÔMAGE)	-1.0434	(-1.58)	
Taux d'inflation provincial (INFLATION)	-0.1839	(-1.41)	
Déficit provincial (DÉFICIT)	0.6281	(2.78)	***
Surplus provincial (SURPLUS)	0.1752	(0.54)	
Québec	-1.2512	(-0.14)	
Manitoba	2.9162	(0.36)	
Saskatchewan	0.4787	(0.05)	
Alberta	17.271	(2.60)	**
Colombie-Britannique	-18.390	(-3.00)	***
Constante	38.500	(2.42)	**
Buse R ²	0.6080		
N	110		
Tests †			
AUGM_CHOMAGE=DIM_CHOMAGE ?	Ne peut rejeter		
DÉFICIT=SURPLUS ?	Ne peut rejeter		

† Test de Wald sur l'égalité des coefficients estimés (hypothèse nulle).

Tableau 4 Le vote économique : l'hypothèse partisane

Nombre d'années depuis la dernière élection (ANNÉES)	-1.9009	(-1.95)	*
Changement de gouvernement ? (CHANGEMENT)	11.849	(3.42)	***
Gouvernement minoritaire ? (MINORITAIRE)	0.4991	(0.08)	
Popularité du gouvernement fédéral – idéologie similaire (POPFED_SIMILAIRE)	0.5328	(4.39)	***
Popularité du gouvernement fédéral – idéologie différente (POPFED_DIFFÉRENTE)	-0.1341	(-1.54)	
Taux de chômage – gouvernement de gauche (CHÔMAGE_GAUCHE)	-3.4387	(-3.04)	***
Taux de chômage – gouvernement de centre (CHÔMAGE_CENTRE)	2.3690	(0.89)	
Taux de chômage – gouvernement de droite (CHÔMAGE_DROITE)	-1.0026	(-1.15)	
Taux d'inflation – gouvernement de gauche (INFLATION_GAUCHE)	0.0816	(0.76)	
Taux d'inflation – gouvernement de centre (INFLATION_CENTRE)	-0.0656	(-0.33)	
Taux d'inflation – gouvernement de droite (INFLATION_DROITE)	-0.0625	(-0.35)	
Déficit ou surplus provincial – gouvernement de gauche (ÉQUILIBRE_GAUCHE)	-0.1435	(-0.49)	
Déficit ou surplus provincial – gouvernement de centre (ÉQUILIBRE_CENTRE)	3.1862	(2.34)	**
Déficit ou surplus provincial – gouvernement de droite (ÉQUILIBRE_DROITE)	0.5101	(2.93)	***
Québec	4.1304	(0.47)	
Manitoba	4.1559	(0.56)	
Saskatchewan	3.1795	(0.33)	
Alberta	14.011	(2.14)	**
Colombie-Britannique	-13.341	(-2.05)	**
Constante	19.939	(2.16)	**
Buse R ²	0.6562		
N	110		
Tests			
ÉQUILIBRE_CENTRE=ÉQUILIBRE_ DROITE ?	Rejetée	**	

Annexe

Popularité des gouvernements provinciaux : taille d'échantillon (N) et marges d'erreur (\pm) des gouvernements provinciaux canadiens

	Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique	
	N	\pm	N	\pm	N	\pm	N	\pm	N	\pm	N	\pm
1981	2648	1.9	2496	2.0	...	-	...	-	...	-	...	-
1982	2936	1.8	2462	2.0	...	-	...	-	...	-	...	-
1983	2947	1.8	2000	2.2	...	-	...	-	...	-	...	-
1984	3764	1.6	4087	1.5	...	-	...	-	1287	2.7	1847	2.3
1985	4209	1.5	3512	1.7	...	-	...	-	2760	1.9	2940	1.8
1986	4543	1.5	5046	1.4	483	4.5	467	4.5	2210	2.1	2073	2.2
1987	4391	1.5	5135	1.4	1144	2.9	1674	2.4	1121	2.9	2465	2.0
1988	3888	1.6	4591	1.4	854	3.4	630	3.9	1830	2.3	2047	2.2
1989	2365	2.0	4944	1.4	1042	3.0	1795	2.3	2025	2.2	4545	1.5
1990	3983	1.6	4233	1.5	945	3.2	1547	2.5	1597	2.5	3260	1.7
1991	4647	1.4	7493	1.1	1447	2.6	1362	2.7	4515	1.5	3710	1.6
1992	6698	1.2	8155	1.1	1383	2.6	1380	2.6	3450	1.7	3774	1.6
1993	5504	1.3	6521	1.2	919	3.2	908	3.3	4590	1.4	3864	1.6
1994	3232	1.7	6170	1.2	1688	2.4	869	3.3	4425	1.5	3523	1.7
1995	4378	1.5	8114	1.1	1098	3.0	1068	3.0	3729	1.6	3887	1.6
1996	4786	1.4	9602	1.0	1003	3.1	977	3.1	3949	1.6	3881	1.6
1997	5882	1.3	10394	1.0	1583	2.5	2883	1.8	2866	1.8	4247	1.5
1998	4635	1.4	9374	1.0	701	3.7	682	3.8	3579	1.6	3971	1.6
1999	4047	1.5	4910	1.4	723	3.6	1504	2.5	2280	2.1	4760	1.4
2000	3660	1.6	4179	1.5	545	4.2	2658	1.9	1568	2.5	4622	1.4
2001	2989	1.8	3784	1.6	442	4.7	430	4.7	1481	2.5	3643	1.6